



**Ensemble
pour vaincre
les maladies rares**

Dimanche 04 juin 2017

Balade solidaire au profit de l'association

ARGAD

Association pour la Recherche Génétique
des Anomalies du Développement



RENDEZ-VOUS PLACE DE LA MAIRIE À MONT-SAINT-JEAN
Départs à 10h et 15h



FONDATION
Groupama
vaincre les maladies rares



Toutes les informations sur le site www.fondation-groupama.com

Ensemble pour vaincre les maladies rares

Deux parcours de 1 km et 7 km

Horaires des départs groupés : 10h et 15h

Lieu de départ : Place de la Mairie,
21320 MONT-SAINT-JEAN

Parcours : **1 km** de visite du village (accessible aux PMR sauf entrées de l'église et du château) et **7 km** de marche à travers champs

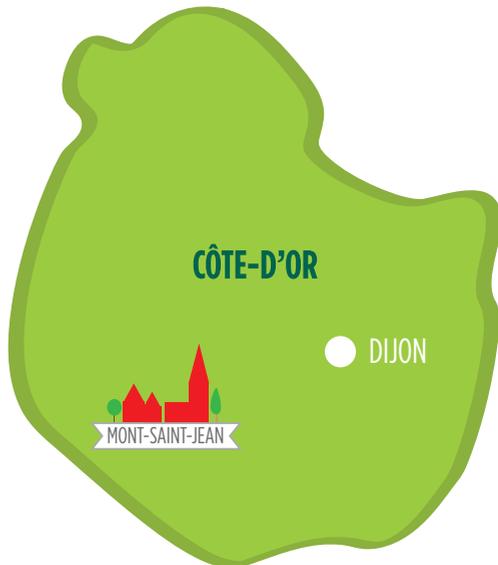
Durée : 1h à 2h30

Dons : du montant de votre choix au profit de l'association

Animations : aquarelle, dégustation de produits locaux

Restauration et buvette sur place de 11h à 14h

Cérémonie de remise des dons : 18h



Les infrastructures du «village Balade» sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Et si vous ne pouvez participer à la balade du 04 juin, vous pouvez toujours :

→ **adresser un chèque à l'association :**

à l'ordre de **ARGAD** et l'envoyer à :

ARGAD - Service de génétique - 14 rue Paul Gaffarel - 21079 DIJON

→ **faire un don en ligne sur :**

<http://bit.ly/argad-mont-saint-jean>

Ces dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66% !

Exemple : pour 100 euros, ce don vous permet de déduire 66 euros de vos impôts.

Un reçu fiscal sera établi sur demande pour les dons à partir de 5 euros.



FONDATION
Groupama
vaincre les maladies rares